



CHARTRE DE BONNE CONDUITE

AU CRÉNEAU MUNICIPAL MULTI-ACTIVITÉS

En tant que participant au créneau municipal multi-activités, je m'engage à respecter les règles suivantes afin de garantir un environnement agréable, sécurisé et respectueux pour tous.

ENGAGEMENTS ET COMPORTEMENTS ATTENDUS

- Respect des encadrants et des participants

- J'écoute et applique les consignes données par les éducateurs.
- Je respecte les éducateurs, les arbitres, les adultes et l'ensemble des personnes présentes, qu'elles soient encadrantes ou non.
- J'adopte un comportement fair-play et bienveillant envers les autres participants.

- Respect des lieux et du matériel

- Je prends soin des équipements et infrastructures mis à ma disposition.
- Je laisse les lieux propres et en bon état après chaque séance.

- Attitude et discipline

- J'utilise un langage respectueux en toutes circonstances.
- Je refuse toute forme de violence, qu'elle soit verbale ou physique.
- Je respecte les horaires du créneau auquel je suis inscrit.
- Je porte une tenue adaptée à la pratique sportive.

- Sécurité et responsabilité

- Je ne pénètre pas sur les lieux en dehors de mon créneau horaire.
- Je quitte immédiatement les lieux après mon activité.
- Je n'introduis aucun produit ou matériel illicite.

SANCTIONS EN CAS DE NON-RESPECT DE LA CHARTRE

Tout manquement à ces règles pourra entraîner une exclusion temporaire ou définitive du dispositif.

En signant cette chartre, je m'engage à respecter ces règles et à contribuer au bon déroulement des activités.

Nom et prénom :

Fait à Vémars, le

Signature du participant

NOUVEAU CRÉNEAU MUNICIPAL ! MULTI ACTIVITÉS

Chères Vémaroises, chers Vémarois,

J'ai le plaisir de vous annoncer l'évolution du créneau municipal du vendredi soir, qui s'élargit et se diversifie pour mieux répondre aux attentes des jeunes de 11 à 17 ans. Désormais, chaque tranche d'âge disposera de son propre créneau, permettant à chacun de pratiquer une large gamme d'activités : **badminton, tennis de table, ultimate, handball, futsal et bien d'autres encore !** Un programme varié pour un rendez-vous sportif encore plus dynamique et accessible à tous.

Nous n'oublions pas non plus nos jeunes adultes : un créneau est spécialement prévu pour les 18 ans et plus de 21h à 22h, leur offrant également un espace de pratique varié et accessible.

Sportivement, **Frédéric Didier**
Maire de Vémars

Frédéric Didier





HORAIRES & TRANCHES D'ÂGE

- 19h - 20h : 11 - 14 ans
- 20h - 21h : 15 - 17 ans
- 21h - 22h : 18 ans et plus

UN PROGRAMME SPORTIF DIVERSIFIÉ !

Chaque semaine, les participants pourront essayer différents sports : badminton, tennis de table, ultimate, basket, handball, futsal... Il y en aura pour tous les goûts et toutes les envies !

UN PROGRAMME RICHE ET CAPTIVANT

- 28 mars : Tennis de table et badminton
- 04 avril : Tennis de table et badminton
- 11 avril : Ultimate et tennis ballon
- 18 avril : Handball et tennis ballon

COMMENT PARTICIPER ?

Durant les vacances scolaires d'avril, des créneaux supplémentaires seront proposés chaque jour avec encore plus d'activités ! N'hésitez pas à nous faire part de vos envies d'activités sportives !

Inscription simple et accessible : Une participation symbolique de 2€ est demandée. Seuls les jeunes Vémaroises et Vémarois peuvent s'inscrire.

J'invite tous les jeunes à nous rejoindre pour profiter de ce nouveau temps fort sportif dans notre commune ! Inscrivez-vous dès maintenant en mairie en remplissant et retournant les formulaires d'inscription et la charte de bonne conduite !

** Formulaires disponibles en mairie ou sur notre site : mairiedevemars.fr*

TOUTE DEMANDE INCOMPLÈTE NE SERA PAS TRAITÉE

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

AU CRÉNEAU MUNICIPAL MULTI-ACTIVITÉS

À retourner complété et signé à la mairie de Vémars.

1. Informations du participant

Nom et prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone (du responsable légal pour les mineurs) :

E-mail :

Choix du créneau (cochez la tranche d'âge correspondante) :

- ☐ 11-14 ans (vendredi de 19h à 20h)
- ☐ 15-17 ans (vendredi de 20h à 21h)
- ☐ 18 ans et plus (vendredi de 21h à 22h)

Conditions de participation :

- Ce créneau est réservé aux jeunes Vémaroises et Vémarois.
- Une participation symbolique de 2€ est demandée pour valider l'inscription.
- Attestation de domicile.
- Carte d'identité.
- Signature de la charte de bonne conduite.

Autorisation parentale (pour les mineurs) :

Je soussigné(e), responsable légal de,
autorise mon enfant à participer au créneau municipal multi-activités.

Je reconnais avoir pris connaissance des règles de fonctionnement et des engagements à respecter.

Fait à Vémars, le

Signature du participant
(du responsable légal pour les mineurs)

